



La politique d'aide au développement du Canada : Enjeux et recommandations

Novembre 2019

Résumé exécutif

En 2017, le Canada lançait sa nouvelle politique féministe d'aide internationale. Cette dernière repose sur l'hypothèse que l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes constituent le moyen le plus efficace d'éliminer la pauvreté. En vertu de cette politique, 95 % de l'appui bilatéral du Canada doit contribuer à l'égalité des genres et à l'émancipation des femmes et des filles.

Bien que l'importance de l'égalité femme-homme en matière de réduction de la pauvreté ne soit pas remise en question, le réchauffement climatique représente aujourd'hui une menace imminente pour le développement mondial. La politique de développement international du Canada n'incorpore que de façon très sommaire les changements climatiques et la viabilité environnementale. Or, elle ne tient pas suffisamment compte de l'urgence du réchauffement planétaire et de ses effets attendus sur la pauvreté et la sécurité mondiale. La concentration des efforts bureaucratiques et financiers sur le genre pourrait ainsi entraîner une perte de possibilités pour le Canada sur le plan de l'adaptation et la mitigation aux changements climatiques. En l'absence d'une intégration explicite des enjeux climatiques dans son cadre de programmation, le Canada risque de compromettre les progrès en matière d'égalité et de bien-être qui font l'objet de sa politique féministe d'aide internationale.

Contenu

Introduction.....	2
État des lieux	2
Enjeux et défis de l'avenir	4
Recommandations.....	7
Conclusion	10

Faits saillants

- Les changements climatiques pourraient plonger 100 millions d'individus supplémentaires sous le seuil de la pauvreté d'ici 2030.
- Le réchauffement climatique affectera de manière déséquilibrée les populations déjà vulnérables, dont les femmes.
- Depuis le lancement de la politique féministe, 314 des 320 initiatives d'aide financées par le Canada s'attaquent principalement ou de façon significative à l'inégalité des genres.
- Seuls 8 de ces 320 projets affichent comme résultat principal l'adaptation aux changements climatiques ou la mitigation de leurs effets néfastes.

Introduction

Le 9 juin 2017, le Canada emboîtait le pas à la Suède et à la Norvège en lançant sa nouvelle politique féministe d'aide internationale. Celle-ci repose sur l'hypothèse que l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes constituent le moyen le plus efficace d'éliminer la pauvreté. En vertu de cette politique, 95 % de l'appui bilatéral du Canada doit contribuer à l'égalité des genres et à l'émancipation des femmes et des filles. Grâce à cet investissement, accompagné d'engagements sans précédent telle l'annonce récente d'un financement accru pour soutenir les droits et la santé reproductive des femmes et des filles, le Canada occupe désormais une position de chef de file en matière d'égalité des genres sur la scène internationale.

Bien que l'importance de l'égalité des genres en matière de réduction de la pauvreté ne soit pas remise en question, le réchauffement climatique constitue aujourd'hui une menace imminente pour tout effort de développement mondial. La politique de développement international du Canada, qui n'intègre que de façon très sommaire les enjeux climatiques et la viabilité environnementale, ne tient pas suffisamment compte de l'urgence du réchauffement planétaire et de ses effets attendus sur la pauvreté et la sécurité à l'échelle mondiale. Or, la concentration des efforts bureaucratiques et financiers sur le genre pourrait entraîner une perte de possibilités pour le Canada dans le domaine de l'adaptation et de la mitigation aux changements climatiques.

« En l'absence d'une intégration explicite des changements climatiques dans son cadre de programmation, le Canada risque de compromettre les progrès en matière d'égalité et de bien-être qui font l'objet de sa politique féministe d'aide »

Ainsi, l'alignement entre la politique d'aide canadienne et la lutte contre les changements climatiques est non seulement souhaitable, mais essentiel à la réduction de la pauvreté. Un tel rapprochement n'oblige aucunement l'abandon de l'égalité entre les genres en tant que priorité. Au contraire, l'égalité des genres et l'action en faveur du climat sont mutuellement compatibles. Cependant, en l'absence d'une intégration explicite des changements climatiques dans son cadre de programmation, le Canada risque de compromettre les progrès en matière d'égalité et de bien-être qui font l'objet de sa politique féministe d'aide internationale.

État des lieux

En dépit de sa réputation en tant que leader en égalité des genres, le Canada demeure un donateur très modeste parmi les acteurs bilatéraux et les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. La contribution du Canada est décevante : en 2017, elle ne s'élevait qu'à 0,26 % de son RNB, soit d'une valeur bien inférieure à la moyenne de 0,38 % des

pays du CAD¹ pour la même année. Qui plus est, l'aide canadienne se situe nettement en deçà de l'objectif de 0,7 % fixé par l'Assemblée générale des Nations unies en 1970. Cependant, malgré ces insuffisances financières, le Canada a toujours été un fervent partisan d'initiatives de santé, d'éducation, de paix et de résolution des conflits, d'action humanitaire et de gouvernance. Il s'agit de secteurs qui figurent historiquement au premier plan de l'aide canadienne et pour lesquels son apport de longue date est reconnu. Depuis le lancement de la politique féministe en 2017, la concentration sur ces secteurs d'intervention demeure la même. Cependant, la priorité financière est désormais accordée aux projets qui réduisent les disparités entre les sexes ou qui ont un impact transformateur sur les femmes et les filles.

La formulation des récents appels de propositions du Canada est révélatrice de ses préférences actuelles. Par exemple, en septembre 2019, Affaires mondiales Canada sollicitait des propositions de projets dont le résultat final doit être : « Une jouissance accrue des droits de la personne relatifs à la santé par les détenteurs de droits les plus marginalisés et les plus vulnérables, en particulier les femmes, les adolescentes et les enfants ».²

Les propositions doivent également contribuer à au moins deux des trois résultats intermédiaires prédéterminés, à savoir : « 1) une utilisation équitable accrue des services de santé par groupes diversifiés de femmes, d'adolescentes et d'enfants ; 2) une prestation améliorée des services de santé adaptés au genre, inclusifs et responsables par les fournisseurs de soins de santé pour des groupes diversifiés de femmes, d'adolescentes et d'enfants ; et 3) une efficacité améliorée des principales parties prenantes, en particulier des organisations de droits des femmes et des filles, pour promouvoir des politiques, des cadres juridiques et de services en matière de soins de santé fondés sur des données probantes, responsables et équitables ».

En définissant ainsi les résultats ultimes et intermédiaires de son appui, on peut affirmer que le Canada oriente, voire impose, la trajectoire de développement des pays bénéficiaires en fonction de sa vision féministe. Cette imposition des valeurs et des politiques en provenance des pays donateurs est critiquée depuis longtemps par des acteurs du Sud. Ils soutiennent que le développement et les moyens de l'atteindre se doivent d'être établis selon des normes locales plutôt qu'étrangères³. Ces acteurs remettent en question le modèle dominant d'aide internationale, de même que ses résultats, qui demeurent difficiles à démontrer.

Des critiques supplémentaires ont également été soulevées concernant l'instrumentalisation des femmes et des filles par la politique féministe. On affirme, par exemple, que l'approche canadienne est déployée afin de réaliser d'autres avancées en matière de politique étrangère,

1 Selon les données officielles sur l'aide publique au développement publiées par l'OCDE, disponibles à l'adresse suivante : <https://data.oecd.org/oda/net-oda.htm>. Les données pour l'année 2018 étant toujours préliminaires au moment de la rédaction de cette note, elles n'ont pas été incluses dans l'analyse.

2 L'appel à propositions peut être consulté à l'adresse suivante : https://www.international.gc.ca/world-monde/funding-financement/open_calls-appels_ouverts.aspx?lang=fra

3 Voir notamment Escobar (1995), *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*, Princeton, NJ: Princeton University Press et Escobar (2017), *Designs for the Pluriverse: Radical Interdependence, Autonomy and the Making of Worlds*, Durham: Duke University Press

notamment dans le domaine de la sécurité⁴. Le second paragraphe de la politique féministe établit d'ailleurs sans équivoque le lien entre l'assimilation d'une idéologie canadienne, soit d'égalité des genres, et la sécurité nationale. On y lit que « les Canadiens sont plus en sécurité et plus prospères lorsqu'une plus grande part du monde partage leurs valeurs ».⁵ Une telle affirmation ne serait-elle pas paternaliste et présomptueuse ?

L'analyse de la liste d'interventions financées par Affaires mondiales Canada depuis l'amorce de la nouvelle politique canadienne en juin 2017 permet de constater que la consolidation de la paix, les droits des femmes, la santé, l'éducation et la gouvernance demeurent au premier plan du programme canadien d'aide au développement. Cette analyse révèle également que le Canada respecte ses engagements en matière d'égalité des genres, tels qu'énoncés dans sa politique féministe.

En effet, depuis le lancement de la politique féministe, 314 des 320 initiatives d'aide financées par le Canada et présentées dans sa banque de projets s'attaquent principalement ou de façon significative à l'inégalité des genres⁶. Selon les informations fournies par Affaires mondiales Canada, 99 % des fonds, s'élevant à 3,65 milliards de dollars sur une valeur totale de 3,7 milliards, ont été consacrés au redressement des inégalités entre les femmes et les hommes. Cependant, ces mêmes données témoignent simultanément d'une défaillance : seuls 8 des 320 projets financés affichent comme résultat principal l'adaptation aux changements climatiques ou la mitigation de leurs effets néfastes. La majorité de ces 8 projets ont le double objectif de réduire l'inégalité entre les genres, et de diminuer la vulnérabilité des populations face aux enjeux climatiques.

Enjeux et défis de l'avenir

Selon le rapport hautement médiatisé du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), intitulé « Special Report on Global Warming of 1.5 °C » ou SR15⁷, l'activité humaine a provoqué depuis l'ère préindustrielle une augmentation estimée de 1 °C des températures mondiales. Si l'accroissement se poursuit au rythme actuel, on prévoit qu'elle atteindra 1,5 °C entre 2030 et 2052. Un tel réchauffement fait peser un grave risque sur les systèmes naturels et humains. Il affecterait de manière déséquilibrée les populations déjà vulnérables, dont les femmes, du fait de l'insécurité alimentaire. S'ajouteront également pour

4 Selon Tiessen (2015), « Gender essentialism in Canadian foreign aid commitments to women, peace, and security. » *International Journal* 70, no. 1 : 84-100 et Tiessen (2015) « "Walking Wombs" : Making Sense of the Muskoka Initiative and the Emphasis on Motherhood in Canadian Foreign Policy. » *Global Justice : Theory Practice Rhetoric* 8, no. 1: 1-22.

5 Voir « Message de la ministre des Affaires étrangères », La Politique féministe d'aide internationale du Canada, https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_developpement-enjeux_developpement/priorities-priorites/policy-politique.aspx?lang=eng#1

6 En date de septembre 2019. La liste des projets financés peut être consultée à l'adresse suivante : <https://w05.international.gc.ca/projectbrowser-banqueprojets/>. Les interventions d'urgence à caractère humanitaire sont exclues de l'analyse, car elles font l'objet d'une autre politique et leur financement provient du budget d'une autre direction.

7 Le rapport complet du GIEC, publié en octobre 2018, peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.ipcc.ch/sr15/>. Il s'agit du document de référence pour plusieurs agences étatiques, de même que les organisations de la société civile.

ces populations une hausse des prix des denrées essentielles, une perte de revenus et des moyens de subsistance, des impacts sur la santé et des déplacements de populations. On prévoit que les effets les plus néfastes seront d'abord perçus en Arctique, dans les Territoires du Nord-Ouest par exemple, où le pergélisol est en fonte. Déjà, le littoral de certains villages inuit s'effondre, en proie à l'érosion côtière.

Les impacts du réchauffement planétaire bouleverseront également de manière déséquilibrée les habitants des pays les moins développés et des petits États insulaires, ainsi que les populations dont les moyens de subsistance dépendent des zones côtières et de l'agriculture. Les enfants, les personnes âgées, les peuples autochtones et les travailleurs pauvres, qui sont majoritairement des femmes, se voient ainsi exposés à un risque accru de vulnérabilité par rapport aux conditions actuelles. Par conséquent, les projections de réchauffement climatique représentent une véritable menace qui met en péril les interventions de réduction des inégalités et d'élimination de la pauvreté. En somme, les changements climatiques pourraient plonger 100 millions d'individus supplémentaires sous le seuil de la pauvreté d'ici 2030.⁸ Ainsi, il est impératif que les politiques d'aide au développement incorporent la question des changements climatiques de façon explicite, et avec une emphase extraordinaire. L'obtention de résultats durables en matière de réduction de la pauvreté en dépend.

Contrairement aux interventions de réduction de la pauvreté qui peuvent s'échelonner sur plusieurs décennies, la marge d'action en faveur du climat est, selon le rapport SR 15, restreinte à une dizaine d'années. Il est donc urgent de déployer dès maintenant des mesures efficaces pour stabiliser les menaces pesant sur les populations et les écosystèmes vulnérables. Cependant, les projets financés par le Canada illustrent une tendance allant dans le sens contraire en s'attaquant très peu aux changements climatiques, et ce, en dépit des conclusions émises par le GIEC concernant l'aggravation de la pauvreté et des déplacements de populations.

Spécifiquement, depuis le lancement de la politique féministe en juin 2017, rappelons que les 8 projets qui affichent un résultat principal d'adaptation et d'atténuation du réchauffement planétaire ne représentent que 2,6 % du financement alloué. Cela est en opposition avec l'importance attribuée aux projets d'égalité des genres pour la même échelle de temps (107 projets dont l'objectif principal est l'égalité des genres et 207 qui y contribuent de manière significative pour un total de 314 projets). À l'exception d'un unique projet, qui consiste à soutenir la mise en œuvre du Protocole de Montréal, toutes les initiatives de lutte contre les changements climatiques financées depuis juin 2017 incluent simultanément l'égalité des

« Un réchauffement de 1,5 °C fait peser un grave risque sur les systèmes naturels et humains, et affecterait de manière disproportionnée les populations déjà vulnérables, dont les femmes. Il pourrait plonger 100 millions d'individus supplémentaires sous le seuil de la pauvreté d'ici 2030. »

⁸ Selon le rapport de la Banque mondiale (2016) intitulé « Shockwaves: Managing the Impact of Climate Change on Poverty », disponible à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/22787/9781464806735.pdf>

genres en tant que marqueur politique. Il est possible ainsi de concevoir des projets qui répondent aux deux préoccupations.

Il convient de noter qu'environ les deux tiers du financement déboursé par le Canada en appui aux actions climatiques ont été offerts à des organisations, tels que le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et le Programme des Nations unies de développement (PNUD). Ces organisations ne fournissent généralement pas de rapport détaillé sur l'utilisation des fonds ni sur les résultats tangibles des projets. La traçabilité de l'impact du Canada se voit ainsi réduite par les dispositifs managériaux de ces agences, en raison de leur fonctionnement multilatéral qui dissuade le pilotage et le contrôle des interventions par les pays donateurs.

Le faible taux d'actions climatiques figurant dans la stratégie d'aide canadienne révèle également une incohérence avec le plan ministériel d'Affaires mondiales Canada pour l'année 2018-2019. Celui-ci explique, par exemple, que « le ministère (...) continuera à respecter l'engagement du gouvernement de faire du Canada un chef de file en efforts internationaux de lutte contre les changements climatiques. »⁹ Le plan explique en outre que le ministère maintiendra son appui pour les efforts d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques pour accroître la résilience des communautés et des pays. Cependant, la banque de projets d'aide internationale d'Affaires mondiales Canada témoigne du contraire. Certes, le Canada a récemment annoncé un financement de 300 millions de dollars au Fonds vert pour le climat des Nations unies. Son but est d'appuyer les pays en développement à effectuer une transition vers des économies résilientes aux changements climatiques.¹⁰ Toutefois, le Canada ne se donne pas les moyens de ses ambitions avec ce financement jugé modeste. D'autant plus, le soutien ne semble pas provenir d'une stratégie intégrée de lutte aux changements climatiques et de réduction de la pauvreté.

« L'accent sur la croissance économique en tant que moteur "unique" du développement, suggère que la stratégie du Canada est toujours soumise à une myopie néolibérale et au capital privé. »

En dépit du caractère novateur de sa politique féministe, le manque d'intégration des enjeux climatiques suggère que la stratégie de développement du Canada adhère au modèle dominant et critiqué d'aide internationale. Ce dernier, qui n'a été que très peu interrogé au cours des dernières décennies, est basé sur une vision étroite du progrès en tant que croissance économique. L'aide internationale a engendré l'effet inverse espéré. En effet, cette conception du développement a longtemps fait fi des limites biophysiques de la croissance débridée. Elle a ainsi occasionné l'adoption généralisée de modes de production et de consommation non durables. Ceux-ci sont eux-mêmes responsables des enjeux climatiques auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés.

Depuis les années 1970, le modèle de croissance économique est juxtaposé à la notion de développement en tant que politique sociale, comme en témoignent les indicateurs sociaux

⁹ Plan ministériel, Affaires mondiales Canada, 2018-2019, disponible à l'adresse suivante :

https://www.international.gc.ca/gac-amc/publications/plans/dp-pm/dp-pm_1819.aspx?lang=fra

¹⁰ « Canada announces contribution to Green Climate Fund" <https://www.greenclimate.fund/news/canada-announces-contribution-to-green-climate-fu-1>

(nutrition, santé, éducation, etc.). On utilise fréquemment ces indicateurs en plus du PIB, pour évaluer la performance d'un pays par rapport à des standards dits universels. Cependant, l'accent sur la croissance économique comme moteur « unique » du développement, tel qu'illustré par le champ d'action de la politique canadienne intitulé « une croissance au profit de tous », révèle que le modèle canadien est toujours soumis à une myopie néolibérale et au capital privé. Or, pour le Canada, la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement n'est pas accompagnée d'une remise en cause des racines structurelles de la pauvreté et de la non-durabilité. C'est pourquoi concilier environnement et réduction de la pauvreté demeure un défi pour de nombreux bailleurs de fonds, comme le Canada, qui ont adopté ce modèle de développement.

Recommandations

Les politiques d'aide au développement, y compris celle du Canada, peuvent générer des solutions qui mettent en évidence l'interconnectivité des inégalités des genres et les changements climatiques, par exemple, en appuyant les activités économiques résilientes au climat menées par les femmes. La contribution du Canada au Fonds vert pour le climat, à la hauteur de 300 millions de dollars, laisse entrevoir la possibilité de mieux aligner la politique de développement et l'action climatique. Le Canada peut toutefois faire davantage pour appuyer le déploiement d'une vaste gamme d'options d'adaptation et d'atténuation. Celles-ci permettent entre autres de réduire les risques pour des écosystèmes fragiles, de rehausser l'efficacité des systèmes d'irrigation, et de gestion des terres, et d'améliorer la préparation aux catastrophes tout en luttant contre l'inégalité des genres. À ce titre, les auteurs émettent les recommandations suivantes quant à la politique d'aide au développement canadienne.

1. Accroître la cohérence entre l'engagement ministériel d'Affaires mondiales Canada de positionner le Canada en tant que « chef de file international en matière de lutte contre les changements climatiques » et les faibles preuves de réelles actions climatiques parmi les projets d'aide au développement financés par le Canada. Il est nécessaire de préciser en quoi la politique féministe canadienne intervient concrètement en faveur des mesures d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques. Inversement, il faut définir comment l'emphase sur l'action climatique peut favoriser des résultats durables en égalité des genres. Sans l'explicitation de ce lien, les projets soumis en réponse aux appels à projets continueront d'accorder une priorité au genre sans tenir dûment compte des enjeux climatiques en tant que source d'inégalités sociales.

2. Augmenter la pondération des objectifs d'adaptation et d'atténuation climatiques, par rapport aux objectifs d'égalité des genres parmi les critères de sélection des projets, et accroître le budget global d'aide au développement. Étant donné l'urgence d'agir, les changements climatiques ne devraient pas être subordonnés à l'égalité des genres, mais plutôt évalués selon le même barème. La révision des critères de sélection des projets en fonction d'une plus grande pondération pour l'action climatique favorisera l'élargissement et la diversification de la gamme de projets appuyés par le Canada. Le nombre d'interventions

ciblant simultanément l'action climatique et le genre, dont le ratio est particulièrement faible depuis juin 2017, se verrait ainsi augmenter. La bonification de l'enveloppe globale d'aide au développement permettrait au Canada de se positionner au même niveau que les autres pays membres du CAD de l'OCDE, dont l'aide représente en moyenne 0,38 % du RNB.

3. Élargir ses partenariats et solliciter la collaboration d'experts en climatologie pour la mise en œuvre de son programme de développement. L'analyse des financements décaissés depuis juin 2017 révèle que la majorité des receveurs de fonds sont des agences, des institutions ou des organisations possédant une vaste expertise dans les domaines de la pauvreté, de la santé, de l'éducation, de la gouvernance, de la consolidation de la paix et de l'égalité des sexes. Mis à part quelques organisations multilatérales, de sociétés privées et d'ONG canadiennes, les partenaires de développement du Canada ne sont pas reconnus en tant que leaders en matière de changements climatiques ou d'environnement. Afin d'équilibrer les compétences dans ces deux domaines, nous recommandons que le Canada établisse des partenariats avec des ONG, des spécialistes et des universités reconnues pour leur expertise en action climatique ainsi qu'en genre. De plus, il est essentiel de financer la recherche universitaire en matière d'adaptation, d'atténuation, et d'alternatives aux modèles traditionnels de développement par l'entremise d'organismes tel le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada. Ce dernier est déjà actif dans ce domaine. Les initiatives comme FinDev Canada doivent également s'intégrer à cette cohérence climatique.

Ainsi, nous recommandons que le Canada élabore des partenariats novateurs et diversifiés avec des acteurs issus du secteur privé, de la société civile, des établissements universitaires et des organisations bi et multilatérales reconnus pour leur expertise. Des projets conjoints pourraient également être entrepris avec ces donateurs dont l'expérience en matière de lutte contre les changements climatiques est pertinente.

4. Créer un comité interministériel pour améliorer la coordination des efforts entre l'aide et la politique étrangère. En incluant Finance Canada, qui coordonne la présence du Canada au FMI et à la Banque mondiale, ce comité devrait également se préoccuper de la question des réfugiés climatiques, et entamer l'élaboration d'une politique sur la question. De plus, une coordination explicite entre la politique de développement du Canada et les agences multilatérales dont le domaine de compétence principal est le climat, tels que le Fonds vert pour le climat des Nations unies, le Programme des Nations unies pour l'environnement, l'Organisation météorologique mondiale et le GIEC est souhaitable. Une étude des meilleures pratiques en place par ces organisations et d'autres pays donateurs devrait être envisagée afin de mieux orienter les interventions canadiennes.

5. Accroître l'appui à la collaboration Sud-Sud et aux réseaux d'action climatique pilotés par les acteurs du Sud. En établissant des ponts entre les pays qui sont à la première ligne de l'adaptation aux changements climatiques, le Canada peut contribuer à la création de solutions novatrices en matière de résilience. Le Consortium des universités des pays les moins avancés sur le changement climatique (LUCCC) est un exemple de collaboration Sud-Sud par lequel des connaissances sont partagées pour renforcer les capacités en gestion des enjeux climatiques par l'éducation, la formation, la recherche et la communication. La stratégie de développement

canadienne peut donc simultanément cibler la réduction de la pauvreté à long terme en renforçant les capacités d'action des autorités nationales et locales, de la société civile, du secteur privé et des communautés affectées.

6. Élaborer une stratégie pour soutenir l'émergence et l'impact des jeunes leaders dans la lutte contre les changements climatiques, en particulier des jeunes femmes et des jeunes autochtones, au Canada et dans le Sud. Les projets financés par le Canada incluent désormais de nombreuses initiatives visant à renforcer les opportunités, la participation et les capacités des filles et des femmes en matière de leadership et de gouvernance. Cependant, le manque d'intégration des enjeux climatiques signifie qu'à l'heure actuelle, il n'existe aucune stratégie explicite dont l'objectif est de soutenir les jeunes qui luttent pour le climat à l'international. Le Programme de stages internationaux pour les jeunes (PSIJ) et de stages internationaux pour les jeunes Autochtones (SIJA), qui soutiennent actuellement l'égalité des genres plutôt que les changements climatiques, s'avèrent un puissant moyen de canaliser le leadership des jeunes d'ici et d'ailleurs. Cependant, il lui faudrait tout d'abord adopter une position plus claire en faveur de l'action pour le climat. Le programme SIJA offre une rare tribune aux jeunes leaders autochtones qui pourrait accentuer la valorisation et la mise en commun des connaissances indigènes issues du Nord et du Sud en matière de développement et de protection de l'environnement. L'organisme SACO propose également un programme de partage de connaissance entre les Premières nations canadiennes et les populations allochtones. Parmi les autres activités qui pourraient être rehaussées dans la stratégie canadienne, on note également l'augmentation de la collaboration intergénérationnelle. De plus, un soutien accru pourrait être offert aux délégations de jeunes autochtones lors d'événements internationaux clés tels que la Conférence des parties (COP).

7. Élargir la conceptualisation de ce que constitue le « développement » afin d'inclure un soutien accru aux initiatives novatrices, ancrées et pilotées par des acteurs locaux, en guise d'alternative au modèle de croissance économique. En reconnaissant le caractère homogénéisant des politiques et des feuilles de route internationales auxquelles adhère le Canada, tels les Objectifs de développement durable, il devient essentiel de soutenir la diversité en appuyant une plus grande variété d'acteurs et de solutions innovantes. Par exemple, à l'extérieur des approches des donateurs occidentaux membres du CAD, on constate la recrudescence de visions autodéfinies et de pratiques alternatives qui s'appuient sur des savoirs traditionnels ou émergents. Le concept nishnaabeg de *minobimaatisiwin*, soit la renaissance et la régénération pour la survie des générations, est un tel exemple d'alternative. En accueillant ces pratiques et leurs acteurs en tant que contributeurs à la lutte contre les changements climatiques, le Canada pourrait innover à plusieurs niveaux, tant sur le plan de l'aide au développement, mais aussi par rapport à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Le modèle de croissance économique du Nord s'étant révélé non viable sur le plan écologique et social, les politiques d'aide au développement contemporaines se doivent de s'en détacher. Elles devraient inclure des alternatives non occidentales dans leur effort de concilier la protection de la Terre et la réduction de la pauvreté.

Conclusion

La recherche entreprise par le GIEC et présentée dans le rapport SR 15 suggère que des résultats positifs se dégagent lorsqu'on entrevoit des trajectoires de développement diversifiées, lorsque celles-ci sont ancrées dans les valeurs locales, et lorsqu'elles font appel à des processus inclusifs de délibération. La politique féministe d'aide internationale du Canada se révèle synergique à cet égard, notamment en soutenant le leadership des femmes et des filles et favorisant leur participation aux structures de gouvernance et aux processus décisionnels. Cependant, les priorités du Canada en matière de politique et de financement manqueront la cible tant qu'elles n'adressent pas concrètement l'urgence des changements climatiques.

L'interrogation du modèle de croissance économique qui a contribué à la crise climatique n'oblige d'aucune façon l'abandon d'initiatives visant la réduction de la pauvreté, ni de centraliser l'action autour des femmes. Elle encourage plutôt l'émergence d'une variété de trajectoires de développement résilientes au climat, en provenance des pays qui sont les plus particulièrement touchés. Une meilleure articulation du lien entre la politique féministe du Canada, la pauvreté et les changements climatiques est nécessaire afin de remédier au manque criant d'appui à l'action climatique dans le cadre du programme canadien d'aide internationale. Un équilibre entre les projets visant l'égalité des genres et l'action climatique, un soutien accru aux initiatives de collaboration Sud-Sud, une stratégie d'engagement des jeunes leaders et l'élaboration de partenariats stratégiques avec une variété d'expertise en matière climatique : voilà ce qui permettra au Canada, déjà fort de sa politique féministe, de se positionner en tant que chef de file sur la scène internationale d'aide au développement.

Ces investissements seraient bénéfiques non seulement pour les partenaires du Canada, mais également pour les Canadiens et Canadiennes qui font face à des défis qui dépassent nos frontières. En somme, à la lumière des prévisions d'une croissance du taux de pauvreté mondiale occasionnée par le réchauffement planétaire d'ici 2030, le Canada risque de compromettre toutes ses avancées en matière d'égalité des genres tant qu'il ne confrontera pas les enjeux climatiques dans sa politique d'aide.



Institut d'études internationales de Montréal

Université du Québec à Montréal

400, rue Sainte-Catherine Est

Bureau A-1540, Pavillon Hubert-Aquin

Montréal (Québec) H2L 3C5

514 987-3667

ieim@uqam.ca

www.ieim.uqam.ca

Auteurs

Marie-Claude Savard

François Audet

Gilles Rivard

Guy Saint-Jacques